

Compte rendu de la Commission de la Recherche du Conseil Académique du 18 mai 2017

Le dix-huit mai deux-mille dix-sept à 9 heures, les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique se sont réunis en Salle du Conseil de la Maison des Services à l'Etudiant.

La Commission de la Recherche du Conseil Académique est présidée par M. Markiewicz en qualité de Vice-Président de la Commission de la Recherche du Conseil Académique et Mme Caroline Simon est nommée secrétaire.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 9 membres présents et 9 membres représentés.

Le quorum de 17 des membres étant présents ou représentés étant atteint, le Vice-Président déclare alors que la Commission de la Recherche du Conseil Académique est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Vice-Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- ✓ Approbation du compte-rendu de la Commission de la Recherche du 21 mars 2017
- ✓ Avis sur le projet « Videomapping »
- ✓ Avis sur les contrats et projets de recherche
- ✓ Information sur les résultats de la phase 1 des allocations de thèse Région Hauts-de-France
- ✓ Information sur le « Programme d'Investissement d'Avenir 3 » (PIA 3) – Appel à projets « Ecoles Universitaires de Recherche »
- ✓ Avis sur la politique de valorisation
- ✓ Avis sur les modifications relatives à l'accueil de conférenciers invités étrangers 2017
- ✓ Informations et questions diverses.

Présidence de la CoR M. MARKIEWICZ, Vice-Président de la Commission de la Recherche du Conseil Académique

Présents : 9

Collège A :

Secteur 1
Secteur 2
Secteur 3

Mmes DUBAR, FOLLET, MERVIEL ; M. DAMBRINE

Collège B :

Secteur 1
Secteur 2
Secteur 3

Mme MARCAL DE OLIVEIRA

Collège C :

Secteur 1
Secteur 2
Secteur 3

MM. COSTERMANS, HEBBAR

Collège D :

Secteur 1
Secteur 2
Secteur 3

M. FABE

Collège E :

M. PETIT

Collège F :

Collège des Usagers :

Secteur 1
Secteur 2
Secteur 3

Collège des Personnalités

Extérieures :

Membres de Droit :

Invités :

Mmes SIMON, TRUFFERT ; M. MICHEL-DANSAC

Ont donné pouvoir :

9

M. VIVES à M. FABE
M. ASSAAD à Mme FOLLET
Mme RIVENQ à M. DAMBRINE
M. VANDERHAEGEN à M. COSTERMANS
M. DRIDI à M. HEBBAR
Mme FRIANT-KESSLER à Mme MARCAL DE OLIVEIRA
M. THELLIEZ-HUGODOT à M. PETIT
Mme GRANATO-BRICOUT à M. DELBECQ
M. LELEU à Mme DUBAR

Excusés :

M. ARTIBA, M. LAMBRECHT, M. GRONDEL, Mme SEGALA, M. HINCKER, M. GUIZARD, M. FORTUNA, M. KRAWIEC, Mme GIRARD, Mme HOLLAND, M. POULAIN, Mme TOURNAY, M. DELESTAGE, M. DEFOURNEAU, M. CHAIB DRAA, M. BELANGER, Mme MORETTI, Mme PIDOUX, M. DULION, Mme BOURGERY

M. MARKIEWICZ annonce le retrait d'un point à l'ordre du jour figurant sur la convocation transmise aux conseillers : Avis sur la politique de valorisation. Les travaux ne sont pas suffisamment avancés. Cela fera l'objet d'une présentation lors d'une prochaine Commission de la Recherche.

1 - Approbation du compte-rendu de la Commission de la Recherche du 21 mars 2017

M. MARKIEWICZ, Vice-président en charge de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, demande aux membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique s'ils ont des remarques sur le compte-rendu de la Commission de la Recherche du 21 mars 2017.

Mme TRUFFERT demande à compléter la partie charte de signature unique - principes généraux (page 5, après "version développée au sein de la charte") par la phrase suivante : « pour que les chercheurs qui souhaitent, en plus de l'acronyme normalisé du laboratoire, citer cette forme développée, la citent également de façon normalisée. ».

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, après en avoir délibéré, décident d'approuver à l'unanimité le compte-rendu de la Commission Recherche du Conseil Académique du 21 mars 2017, intégrant les modifications ci-dessus (Annexe 1).

2 – Avis sur le projet « Videomapping »

M. MARKIEWICZ invite M. LEVEL à procéder à la présentation du projet, et de son budget.

M. LEVEL procède à la présentation du diaporama ci-joint (Annexe 2).

Le mapping est une forme audiovisuelle émergente du champ des images numériques et des industries créatives qui connaît un fort déploiement (muséographie, urbanisme, marketing, thérapeutique, industrie...) et qui devient immersif, interactif, éducatif, qui concerne aussi bien le monumental que les petits espaces et volumes. Les membres de la Commission en ont sans doute déjà vu, l'été, lors des animations sur monuments proposés par les collectivités. Cela concerne aussi des petits objets pour les tests marketing, les êtres humains dorénavant.

Pour autant, il n'existe quasiment aucune étude scientifique, pas de réseau international, pas d'acteur positionné sur l'ensemble du secteur, pas de « territoire » en ayant fait son identité.

Ce projet propose donc une recherche sur le mapping, avec trois partenaires (DeVisu UVHC, Arenberg Créative Mine, Les Rencontres Audiovisuelles) dont l'objectif est de devenir la référence internationale sur le sujet du videomapping par la production scientifique et la mise à disposition des résultats pour les acteurs régionaux, à travers la méthode de recherche du design d'expérience (XD/UX design)- conception non pas d'un produit mais d'une expérience, processus issu de la qualité avec interactions produit-usager.

Il s'agit donc d'identifier un champ disciplinaire, de mettre en œuvre un laboratoire de recherche-action. A l'origine de ces dispositifs de mapping, il y a des résidences d'artistes, ce que le projet propose de mettre en place et d'étudier.

M. LEVEL termine par quelques chiffres : le budget global est de 695k€, dont, presque 23k€ en dépenses d'investissement. Pour le reste, il s'agit essentiellement de fonctionnement pour l'organisation de ces résidences. En recettes, le FEDER intervient à 50%, la Région à hauteur de 100k€. L'UVHC et Ressources Audiovisuelles apportent des fonds propres, sous la forme de valorisation de personnel permanent pour l'UVHC.

M. LEVEL est à la disposition des membres de la Commission pour toute question.

M. MARKIEWICZ demande dans quel cadre le projet est déposé.

Mme MERVIEL indique qu'il s'agit d'un financement FEDER-Région, dans le Domaine d'Action Transversal « Images numériques et industries créatives ».

M. MARKIEWICZ demande également si des recettes sont attendues.

Mme MERVIEL répond que ce n'est pas le cas.

M. DELBECQ demande si l'Etat intervient.

M. LEVEL répond que c'est le cas à travers l'engagement des personnels permanents de l'UVHC.

M. DAMBRINE s'interroge sur la partie amélioration continue.

Mme MERVIEL explique qu'il s'agit de décrypter la chaîne de la création, lors des résidences d'artistes, de comprendre les mécanismes. C'est fait par exemple pour les séries, c'est novateur pour le mapping. Cela permet ainsi de satisfaire au mieux les spectateurs.

M. DELBECQ indique que Laval s'est positionné sur la réalité virtuelle. Où se situe DeVisu par rapport à cela ?

Mme MERVIEL indique que la réalité virtuelle touche les individus, derrière des lunettes, tandis que le mapping est une expérience collective, partagée. DeVisu peut réellement être précurseur sur la question.

M. MARKIEWICZ estime qu'il est important de soutenir toutes les initiatives qui peuvent être différentiantes pour l'UVHC et propose aux membres de la Commission d'émettre un avis favorable.

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable à l'unanimité des présents et représentés.

3 - Avis sur les contrats et projets de recherche

M. MARKIEWICZ laisse la parole à M. MICHEL-DANSAC, Directeur de la Recherche et de la Valorisation, pour la description des opérations du tableau annexé (Annexe 3) qui reprend l'ensemble des contrats de recherche et conventions de financement de projets, signés et en cours de signature, régionaux, inter-régionaux, nationaux et internationaux, depuis la Commission de la Recherche du Conseil Académique du 21 mars 2017.

Le tableau est relativement court. M. MARKIEWICZ explique que cela ne reflète pas l'activité de recherche mais les signatures de contrats dont les niveaux sont variables selon la période.

Il propose aux membres de la Commission d'émettre un avis favorable.

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique décident d'adopter un avis favorable à l'unanimité des présents et représentés sur le tableau qui leur est présenté.

4 - Information sur les résultats de la phase 1 des allocations de thèse Région Hauts-de-France

M. MARKIEWICZ fait un point sur la campagne d'allocations Région 2017. Suite à l'envoi au Conseil Régional des Hauts-de-France (le 15 février 2017) des sujets et du classement effectué par la Commission de la Recherche de l'UVHC, il a été convié à une réunion au Conseil Régional lors de laquelle les instructeurs lui ont fait état de leurs priorisations. Les quatre premiers sujets classés par l'UVHC ont été conservés tels quels. Le classement a ensuite été modifié pour remonter en liste principale le sujet proposé par M. BEN ATITALLAH potentiellement cofinancé par Airbus Helicopters et celui de Mme HARMAND, à condition qu'un cofinancement industriel soit trouvé. Le Conseil Régional souhaite en effet pouvoir mobiliser du FEDER avec des cofinancements public-privé. L'entrée de Jeumont Electric dans le projet en tant que cofinancier a donc permis de remonter le projet de Mme HARMAND en liste principale. Concernant le sujet de M. BEN ATITALLAH en particulier, l'entreprise n'étant pas régionale, et donc peut-être pas éligible au FEDER, la Région s'est engagée à le financer sur fonds propres en cas de soucis avec la FEDER. Deux sujets ont été maintenus en liste secondaire, ceux de M. ASSAAD et de M. BIGERELLE. Les autres sujets ont été écartés. L'Annexe 4 reprend ces modifications.

Dans le cadre de la nouvelle Région, les collègues Picards ayant transmis de nombreux dossiers en cofinancement industriels, une harmonisation entre les deux versants a été souhaitée, d'où ces changements de classement et l'incitation à des projets de thèse public-privé.

La procédure se poursuit, avec la consolidation des cofinancements et la sélection des candidats par les Ecoles Doctorales.

5 - Information sur le « Programme d'Investissement d'Avenir 3 » (PIA 3) – Appel à projets « Ecoles Universitaires de Recherche »

M. MARKIEWICZ évoque l'appel à projets « Ecoles Universitaires de Recherche », diaporama à l'appui.

Il présente tout d'abord le PIA de façon globale : le PIA vise l'excellence, l'innovation, la coopération. 47 milliards d'euros (35 Md € PIA1 2010-2015, 12 Md € PIA2 2014-2016) ont déjà été mobilisés pour l'enseignement supérieur et la Recherche, la valorisation de la Recherche, la coopération, l'Industrie et les PME, les usages du numérique, l'économie, l'économie sociale et solidaire.

Il donne les chiffres suivants pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche :

- 8 Idex pour rivaliser avec les meilleures universités mondiales
- 9 Isite - "Initiatives Science – Innovation – Territoires – Economie"
- 171 Labex reconnus au niveau mondial
- 93 Equipex pour favoriser la collaboration entre entreprise et laboratoire public
- 36 Idefi pour préfigurer les cursus du futur
- 14 SATT pour renforcer la valorisation des résultats de la recherche, interface entre entreprise et labo public
- 8 IRT pour le développement de filières techniques et économiques compétitives au niveau mondial
- 9 ITE Instituts pour la transition énergétique
- 6 IHU pour inventer la médecine de demain, les futurs traitements et nouvelles pratiques

M. MARKIEWICZ focalise ensuite sur le troisième volet du PIA, doté de 10 milliards d'euros, qui amplifie l'ambition initiale des Investissements d'avenir et répond à trois priorités :

- soutenir les progrès de l'enseignement et de la recherche ;
- valoriser la recherche ;
- accélérer la modernisation des entreprises.

Une large place est faite à l'innovation en formation, tant dans l'enseignement scolaire que dans l'enseignement supérieur, pour donner aux établissements et aux équipes de nouvelles capacités d'initiative et d'innovation pédagogique.

L'objectif est triple : conforter la transformation du système éducatif, renforcer l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur et mieux lier recherche et formation pour améliorer l'efficacité des formations.

Les appels à projets en cours sont les suivants :

- Ecoles Universitaires de Recherche – Vague 1 : EUR 2017
- Nouveaux Coursus à l'Université – Vague 1 : NCU 2017
- Energies Marines Renouvelables : EMR 2017
- Instituts Hospitalo-Universitaires – Vague 2 : IHU2 2017

Concernant les Ecoles Universitaires de Recherche – Vague 1 : EUR 2017 en particulier, l'ambition est d'offrir à chaque site universitaire la possibilité de/d' :

- renforcer l'impact et l'attractivité internationale de la recherche et des formations dans un ou plusieurs domaine(s) scientifique(s) ;
- rassembler des formations de master et de doctorat ainsi qu'un ou plusieurs laboratoires de recherche de haut niveau ;
- associer pleinement les organismes de recherche, comportant une forte dimension internationale ;
- entretenir dans la mesure du possible des liens étroits avec les acteurs économiques.

Les projets doivent avoir un caractère structurant :

- lier fortement au meilleur niveau formation et recherche ;
- valoriser les points forts thématiques des établissements et des sites ;
- concourir au rayonnement international et à l'attractivité du pays, en construisant des partenariats internationaux stratégiques et en attirant les meilleurs étudiants et post-doctorants ;
- offrir un cadre d'intégration et, le cas échéant, des perspectives de plus long terme à des actions financées dans le cadre du PIA. ou à des projets labellisés et financés dans d'autres contextes.

Mme MARCAL DE OLIVEIRA demande comment l'UVHC se positionne, ce sur quoi cela débouchera.

M. MARKIEWICZ indique qu'environ 100 projets seront financés au niveau national, à hauteur moyenne de 300k€ sur dix ans. Il s'agit surtout pour l'UVHC d'obtenir le label, la reconnaissance et de pouvoir ensuite espérer un effet levier.

Il précise que deux projets sont en cours de rédaction à l'UVHC :

- le premier en coordination UVHC via le LAMIH, sur la thématique transports et mobilité, avec pour partenaires régionaux l'IEMN, le LML et le L2EP ;
- le second dans lequel l'UVHC s'est positionnée comme partenaire, sur une thématique large et transversale à la Bioéconomie, Santé, Energie et Patrimoines, coordonné par l'UPJV avec les partenaires suivants : Université d'Artois et Université du Littoral-Côte d'Opale.

Il donnera davantage d'informations lorsque le travail sera plus avancé.

Mme FOLLET demande dans quelle mesure ces projets impactent les Ecoles doctorales.

M. MARKIEWICZ répond que l'EUR en coordination UVHC est sur la même ComUE, cela ne pose donc pas de problème particulier. Néanmoins, et avec l'I-Site lillois, il est possible que les choses changent de toutes façons.

6 – Avis sur les modifications relatives à l'accueil de conférenciers invités étrangers 2017

M. MARKIEWICZ, comme prévu par la procédure de l'appel à projets présente les demandes de modification des conférenciers invités remontés par les laboratoires :

-LAMIH : BUSONIU → LENDEK 1^{ère} sur liste complémentaire - le LAMIH ayant prévu une liste complémentaire, il est acté que les modifications peuvent se faire sur cette base.

-CALHISTE :

CHASSAY → sera vu lors de la prochaine Commission

DESROCHERS → BERGERON – même durée, année du Canada également

-IEMN-DOAE : HANNOUR→ TENG (Mme HANNOUR, franco-marocaine, n'était pas éligible).

M. MARKIEWICZ précise qu'en cas d'urgence, il autorise le laboratoire à changer, si toutefois il n'y a aucun problème, cela sous réserve de l'accord de la Commission de la Recherche.

Il propose aux membres de la Commission d'émettre un avis favorable.

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable à l'unanimité des présents et représentés sur le tableau qui leur a été présenté.

7 – informations et questions diverses

M. DAMBRINE souhaiterait savoir s'il est possible d'obtenir des éléments à propos de l'appel à projets interne SIFRE.

MM. MARKIEWICZ et MICHEL-DANSAC ne sont pas dans la boucle de cet appel, qui relève du Conseil Académique. M. MARKIEWICZ a toutefois reçu une liste des projets retenus qu'il lit en séance.

Il est précisé pour M. DELBECQ, membre extérieur, qu'il s'agit d'un appel à projets interne SIFRE avec un « S » et non de convention public-privé CIFRE avec un « C ».

Mmes TRUFFERT et MERVIEL décrivent les projets dans lesquels sont impliqués le Service Commun de Documentation et le laboratoire DeVisu.

M. MARKIEWICZ va demander des informations plus complètes à ce sujet et en fera part à la Commission.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures et 30 minutes.

Est dressé le présent procès-verbal de la Commission de la Recherche du Conseil Académique qui s'est tenue le vingt-et-un mars deux mille dix-sept, signé par le Vice-président de la Commission de la Recherche.

Valenciennes, le 28/06/2017



Le Vice-Président de la Commission de la Recherche
du Conseil Académique

Pr. Eric MARKIEWICZ

Liste des Annexes

Annexe 1 (point 1) : Compte-rendu rectifié de la Commission de la Recherche du 21 mars 2017

Annexe 2 (point 2) : Présentation du projet Vidéomapping

Annexe 3 (point 3) : Tableau de synthèse des contrats de recherche et conventions de financement de projets signés et en cours de signature

Annexe 4 (point 4) : Résultats de la phase 1 des allocations de thèse Région Hauts-de-France

Annexe 5 (point 6) : Tableau de synthèse des conférenciers invités 2017 modifié